8°Z
28960
28791

que sais-je ?

LA DIASPORA CHINOISE

PIERRE TROLLIET



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1849028
32
TO2(7F

QUE SAIS-JE ?

La diaspora chinoise

PIERRE TROLLIET

Professeur des Universités
Institut national des Langues et Civilisations orientales

8°Z
28960
(2879)

DL-21121994-40461

ISBN 2 13 046450 5

Dépôt légal — 1re édition : 1994, octobre

© Presses Universitaires de France, 1994
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

INTRODUCTION

A s'en tenir au seul rapport numérique qui apparaît entre la population de la *Chine* (Chine continentale + Taiwan + Hong Kong et Macao) et celle de son émigration (les *« Chinois d'outre-mer »*) l'appellation de *diaspora chinoise* pourrait constituer un déplorable abus de langage et une contribution à cette banalisation de la notion de diaspora qui, comme celle de génocide, s'est largement répandue en ces temps d'extrême confusion. D'un côté, en effet, environ 1 milliard 200 millions de Chinois et de l'autre 25 à 30 millions d'émigrés et descendants d'émigrés, soit un rapport de 1 à 40, rapport qui permettrait alors de qualifier de *diaspora* la plupart des mouvements migratoires dans le Monde pour peu qu'ils manifestent quelque dispersion. Il est pourtant bien question de *diaspora chinoise* sous la plume de la plupart des sinologues et des géographes français ! C'est que, outre l'acception élargie désormais admise du terme et de la notion de *diaspora* (cf. R. Brunet *et al., Les mots de la géographie : dictionnaire critique,* Reclus, 1992) le fait chinois outre-mer se singularise à bien des égards et revêt effectivement un puissant caractère diasporique, au-delà du simple rapport quantitatif ; rapport quantitatif que l'on peut d'ailleurs apprécier dans une autre direction : la diaspora chinoise est au moins aussi nombreuse que les diasporas juive (il est vrai modifiée pendant et après la Seconde Guerre mondiale) irlandaise et arménienne *réunies* ; seule la *diaspora indienne* se situe à une échelle numérique comparable, la puissance économique en moins.

Si le fait chinois outre-mer reste massé en Asie du

Sud-Est où sa profondeur historique est deux fois millénaire, il a pris dans le contexte colonial du XIX^e^ siècle une dimension et une nature nouvelles, planétaire et prolétaire, affirmant ainsi le caractère diasporique. Les fractures géopolitiques du XX^e^ siècle et en particulier celles qui vont fragmenter le Monde chinois — Pékin-Taiwan-Hong Kong — et provoquer de sévères turbulences dans une Asie du Sud-Est en pleine décolonisation, vont dramatiquement rappeler toutefois que l'émigration chinoise ne relève pas seulement de la problématique des diasporas en général, mais aussi de celle de la Chine elle-même, et surtout d'un Monde chinois tourmenté dont elle constitue aussi un fragment. Mais c'est un fragment qui est issu lui-même d'un autre fragment de la Chine continentale et *la diaspora chinoise n'est pas la diaspora des Chinois* : le fait chinois outre-mer est à quelque 90 % originaire des *trois seules provinces méridionales et littorales* de la Chine (qui compte au total 30 provinces) — le *Fujian,* le *Guangdong* et *Hainan* — qui totalisent 100 millions d'habitants soit moins de 10 % de la population de la Chine continentale ; encore n'est-ce qu'une *frange littorale* de ces provinces qui est essentiellement concernée. Population qui est bien chinoise par sa culture, sa langue écrite et un certain niveau de conscience identitaire, mais qui est issue d'*aires géolinguistiques* excessivement individualisées où les langues parlées sont différentes de la langue nationale et même souvent non intercompréhensibles ; c'est par ces filières géodialectales que se sont recrutés les migrants au cours des siècles, par elles que s'est forgée une conscience identitaire doublant le sentiment d'appartenance « nationale », et au sein desquelles s'est structurée la société émigrée par ses temples et ses associations diverses et se sont développées les activités économiques. Ce sont ces activités économiques qui caractérisent le mieux la diaspora aux yeux du monde, activités dont la puissance s'est établie au tournant du siècle et dont le déve-

loppement est d'autant plus spectaculaire que celui de l'Asie du Sud-Est et de la Chine elle-même étaient restés jusque-là inopérants.

L'Asie orientale est aujourd'hui en effervescence, la Chine continentale réalise un « bond en avant » précisément à partir des provinces de l'émigration, le Monde chinois célèbre des retrouvailles qui passent d'abord par l'économie, et la diaspora chinoise connaît une nouvelle fortune, de nouvelles dimensions au sein du Monde chinois et dans la nouvelle « économie monde ».

Transcriptions des noms chinois

Tous les patronymes et toponymes qui relèvent de la Chine continentale sont rendus par le système de transcription alphabétique dit pinyin, établi en 1958 à Pékin et désormais adopté par la communauté internationale (sauf Taiwan) ; par contre la transcription des patronymes et toponymes du reste du Monde chinois est celle qui est usuelle, et c'est généralement une transcription plus ou moins fidèle au système anglais dit Wades-Giles, ou au système français de l'EFEO pour l'ancienne Indochine française. Quand il s'agit de dialectes, les transcriptions sont celles fixées par l'usage, suivies de la transcription en langue nationale en pinyin.

Voilà qui n'est pas très confortable pour le lecteur, mais c'est aussi cela l'approche de la diaspora chinoise.

PREMIÈRE PARTIE

LA DIMENSION MIGRATOIRE

Chapitre I

L'APPEL DES MERS DU SUD

L'espace chinois est, dès ses origines impériales (dynastie Han, 206 av. J.-C. - 221 apr. J.-C.), par son immensité et sa configuration, un espace ambivalent : profondeur continentale vers l'Asie centrale d'une part et déploiement littoral jusqu'aux mers du Sud ou *Nanyang* d'autre part. Mais tandis que l'on édifiait la Grande Muraille au nord, on entreprenait à partir du III^e^ siècle avant notre ère la colonisation du Midi, phénomène de longue durée qui atteindra le Centre-Vietnam. C'est par cette voie terrestre, dans le sillage des armées de conquête, que s'effectuent semble-t-il les premières implantations chinoises vers le Nanyang, marchands mais surtout soldats démobilisés, fonctionnaires bannis et réfugiés de chaque changement dynastique ; c'est là une fonction essentielle, dans l'histoire, des périphéries de l'Empire.

A partir du III^e^ siècle de notre ère, c'est un premier essor du commerce maritime avec les mers du Sud — importations de pierres précieuses, d'esclaves — puis le temps des premiers pèlerinages bouddhistes

(Faxian en 413) et des relations officielles avec le Linyi (Champâ), le Funan, Java et le Siam du Sud (Songkla) entre les IVe et VIe siècles, et plus encore sous la rayonnante dynastie Tang (618-907). C'est à partir du XIe siècle (sous les Song du Sud — 960-1280) qu'intervient le fait décisif qu'est celui du *développement de la marine chinoise* qui, comme l'a souligné Jacques Gernet, « est sans doute l'un des phénomènes les plus importants de l'histoire de l'Asie » ; innovations techniques (gouvernail d'étambot, cales étanches, voilures) et mécanismes climatiques (moussons) permettent des liaisons régulières au long cours entre les ports du Fujian et du Guangdong et ceux du Nanyang et de l'Inde du Sud, et y favorisent l'implantation de nouvelles colonies de peuplement. L'apogée de la puissance maritime chinoise s'inscrit au début du XVe siècle avec les sept fameuses expéditions conduites par un musulman du Yunnan, Zheng He, au service de l'empereur Yong Le ; ces expéditions, de très grande envergure pour l'époque, se succéderont de 1405 à 1433, comportant plusieurs dizaines de grandes jonques et 20 à 30 000 hommes qui touchent au Champâ, à Palembang et à Samudra (Sumatra), à Malaka, à Ceylan, à Ormuz et jusqu'à Mogadiscio ; entreprises de prestige non dépourvues de visées expansionnistes, elles sont aussi commerciales — porcelaines, soieries et métaux précieux de Chine ; épices, ivoire, parfums des mers du Sud —, et viennent renforcer les courants migratoires des marchands chinois qui se déploient désormais à l'échelle de l'ensemble du Nanyang, depuis les Philippines jusqu'au Siam. Cette « Méditerranée asiatique » (D. Lombard) voit apparaître les Européens au XVIe siècle — prise de Malaka par les Portugais en 1511, fondation de Manille par les Espagnols en 1571 et de Batavia (Jakarta) par les Hollandais en 1602 —, tandis qu'une activité de piraterie sans précédent (pirates japonais notamment) affecte le littoral chinois : c'est alors un temps d'arrêt, une période

transitoire qui suspend ou ralentit les flux migratoires tout en laissant les communautés du Nanyang conforter leurs implantations et participer à la vie politique locale. La chute de la dynastie Ming et la prise du trône impérial par les Mandchous en 1644 marquent un nouveau temps fort qui va nourrir un nouveau courant, celui des réfugiés politiques et des loyalistes Ming qui résistent aux Mandchous ; le flux principal se retranche à Taiwan sous le commandement du célèbre corsaire Zheng Chenggong (Coxinga) qui en chasse les Hollandais installés depuis 1624, mais d'autres prennent la direction du Nanyang et en particulier du *Vietnam* où un groupe de militaires et de lettrés débarque en 1671 à Hatiên, sur le littoral alors cambodgien, sous la conduite de *Mac Cuu* (Ma Jingqiu) pour y mettre en valeur un véritable petit royaume de 60 000 km^2 ; un autre groupe de militaires chinois exilés arrive en 1679 à Tourane (Danang) d'où l'empereur d'Annam les dirige sur les nouvelles terres à défricher du *Tchenla* maritime, récemment enlevé aux Khmers ; de là, en 1778, la naissance de la ville chinoise de *Cholon,* devenue indissociable de Saïgon. Mais un peu partout, une composante trop souvent militaire, de nouveaux ferments politiques, et l'immixtion européenne vont donner prétexte aux premiers pogroms et massacres de Chinois : à Manille en 1639, 1633, 1686 et 1762, à Batavia en 1740, à Cholon en 1782... ; qu'il s'agisse des Espagnols, des Hollandais ou des Vietnamiens, le trait commun est la perception qui fut la leur des Chinois (menace militaire ou terroriste, menace commerciale) et le caractère de masse des massacres (plusieurs dizaines de milliers de victimes). Quoi qu'il en soit, l'absence de toute réaction de la part de l'empereur de Chine confirme bien alors la coupure entre l'Empire du Milieu et les communautés émigrées qui ne peuvent compter que sur elles-mêmes et d'abord sur leur capacité d'intégration favorisée souvent par les mariages mixtes. Parallèlement se

développent de nouvelles formes de mise en valeur avec les *fronts pionniers agricoles* déjà aperçus au siècle précédent et les *activités minières,* que l'activité marchande si ancienne, si omniprésente et si emblématique a souvent un peu occultées. Mais le fait décisif du XVIII[e] siècle au Nanyang est l'amorce du déploiement de la puissance britannique qui prend pied dans l'île septentrionale malaise de *Penang* en 1786, à *Malaka* en 1795 puis à *Singapour* (l'ancienne *Tumasik*) en 1819 : trois bases stratégiques (commerciales et militaires) sur la route des Indes vers la Chine, qui seront réunies en 1830 sous l'appellation commune de *Straits Settlements* (Etablissements du Détroit). Des noyaux de peuplement chinois s'y étaient formés depuis très longtemps, mais la présence britannique, les nouveaux courants commerciaux qu'elle génère, avec surtout le développement du système des « ports francs », constituent un nouveau ferment de croissance, de prospérité et de diversification de ces premières sociétés. Le fait chinois dans les mers du Sud jusque-là essentiellement *urbain* se déploie alors considérablement au début du XIX[e] siècle tant dans l'agriculture de plantation — Java, Sarawak, Philippines, etc. — que dans la mise en valeur minière en Malaisie, au Siam, à Bornéo, etc. Déploiement spatial, insertion géographique plus pénétrante, diversification des activités et surtout formation de micro-cultures mixtes — sino-malaises *(babas),* sino-indonésiennes *(peranakans),* sino-philippines *(mestizos),* sino-thai *(luk-jin),* sino-khmères, sino-vietnamiennes *(minh-huong),* font que, jusqu'au bouleversement géopolitique des années 1840-1860, c'est plutôt un processus *« d'intégration silencieuse »* (Cl. et D. Lombard) qui caractérise les communautés chinoises du Nanyang.

Chapitre II

LA DIMENSION DIASPORIQUE

I. — Une nouvelle donne géopolitique

Un bouleversement géopolitique majeur, ou plutôt une addition, une conjonction inédite de bouleversements à différentes échelles — mondiale : abolition de l'esclavage ; régionale : la mise en valeur coloniale massive de l'Asie du Sud-Est et des « Pays neufs » ; nationale : le *break up* de la Chine par les Puissances — confère, à partir des années 1840, une dimension nouvelle — planétaire — à l'émigration chinoise qui va du même coup changer de nature.

Le traité de Nankin (1842) qui conclut la première guerre de l'Opium permet la création britannique de Hong Kong (Macao était portugais depuis 1551) et l'ouverture aux Puissances de cinq ports *(treaty ports)* qui outre Shanghai et Ningbo, sont ceux des anciennes filières migratoires — Canton, Fuzhou et Amoy (Xiamen)[1]. Dans le même temps l'hinterland méridional verra plus que jamais se développer des mouvements centrifuges par un surcroît de misère — aux calamités naturelles récurrentes[2] s'ajoutent une récession économique aggravée par le nouveau déséquilibre du com-

1. Cf. carte 1. Ils seront 45 à la fin du siècle, y compris sur le Yangzi et le Xijiang, augmentés de « territoires à bail » britanniques, japonais, français, russes et allemands prolongés par de vastes « zones d'influence ».

2. Egalement au nord où la défluviation du fleuve Jaune de 1855, puis les sécheresses de 1876-1879 et 1892-1894 font des millions de victimes et nourrissent un autre grand courant migratoire vers la Mandchourie, autre « Pays neuf » de ce temps-là, mais qui n'est pas « l'outre-mer ».

merce extérieur et la contrebande de l'opium, l'effondrement du marché du thé détourné vers les Indes par les Britanniques, les indemnités de guerre exigées par les Puissances, la révolte des Taiping (1850-1864) qui va dévaster une partie de la Chine orientale, bref « une conjuration universelle des hommes et des éléments » (J. Gernet).

Voilà donc un inépuisable potentiel migratoire mis en mouvement, libéré par l'article 5 du traité de Pékin imposé en 1860 par Français et Britanniques, activé en 1893 par un décret impérial autorisant les retours[1], et organisé comme jamais par le nouveau dispositif des « ports ouverts ». Il répond au plus formidable appel de main-d'œuvre transocéanique que le monde ait connu, provoqué tout à la fois par la fin de la traite des Noirs et l'abolition de l'esclavage à partir de 1865, par le déploiement planétaire du fait colonial et la mise en valeur des « Pays neufs » — Etats-Unis, Canada, Australie — et favorisé par la généralisation de la navigation à vapeur et l'ouverture du canal de Suez en 1869. Ainsi, en ce milieu du XIX[e] siècle l'émigration chinoise change d'échelle et change du même coup de nature avec l'émigration de masse des *coolies*[2].

II. — **D'un océan à l'autre**

Le premier transport de coolies chinois hors du Nanyang semble avoir été celui d'un groupe de plan-

1. Un décret impérial de 1718 avait interdit l'émigration, considérée comme un acte criminel et puni comme tel au retour, alors que c'était cette possibilité de retour pour finir leurs jours au pays natal qui encourageait les migrants.

2. Qui n'est pas un terme chinois mais une transcription phonétique anglicisée du tamil *kûli* (salaire) à moins que ce ne soit du turc *kuli* (esclave); la transcription s'est faite par le choix, parmi de très nombreux homophones, des caractères signifiant « pénible » *(ku)* et « force musculaire, travailleur de force » *(li)*. Mais dans les dialectes du Sud, qui sont ceux de la diaspora, l'équivalence phonétique n'est respectée qu'avec d'autres sinogrammes dont l'assemblage n'a plus de signification...